Collectif SI Médico-Social Hauts-de-France

KIT MÉTHODOLOGIQUE

L'USAGE DU DUI DANS LE RENSEIGNEMENT DES PROJETS PERSONNALISÉS

L'intégration et l'utilisation efficace du Dossier Usager Informatisé (DUI) référencé Ségur pour le renseignement des projets personnalisés nécessite une approche structurée et progressive. Cette méthodologie repose sur trois grandes phases : en amont (préparation et mise en place), pendant (déploiement et accompagnement) et après (évaluation et amélioration continue).

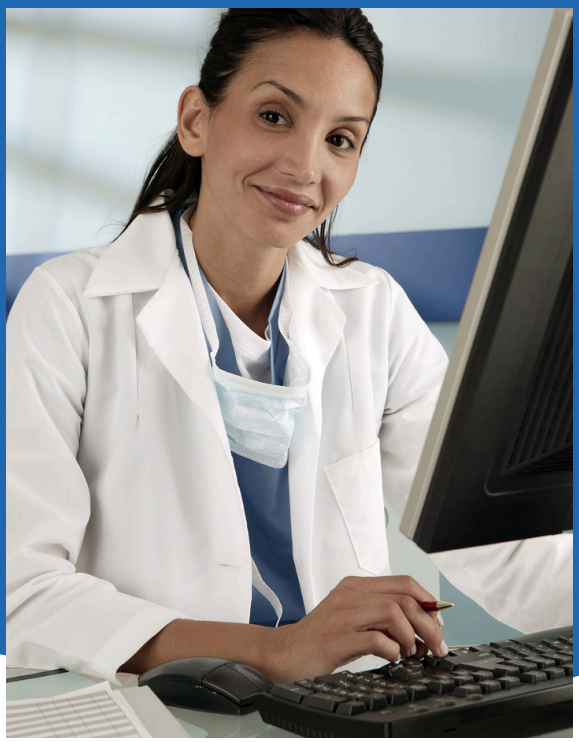

En amont : Préparation et mise en place du processus

Avant de permettre aux éducateurs de renseigner les projets personnalisés dans le DUI, l'établissement doit s'assurer que le cadre organisationnel, technique et humain est prêt.

CADRAGE STRATÉGIQUE ET GOUVERNANCE

Définition des objectifs :

- Assurer une meilleure traçabilité et centralisation des projets personnalisés.
- Faciliter l'accès aux informations pour une prise en charge plus fluide et coordonnée.
- Renforcer l'interopérabilité avec d'autres outils (DMP, MSSanté, etc.).

Mise en place d'une gouvernance dédiée :

- Nommer un **chef de projet DUI** (coordinateur interne du projet).
- Constituer un **groupe de travail** regroupant des éducateurs, des cadres, des professionnels de santé, l'équipe SI et la direction.
- Définir les **rôles et responsabilités** de chaque acteur dans l'usage du DUI.

PARAMÉTRAGE ET PERSONNALISATION DU DUI

- **Vérification de la conformité** du DUI avec les exigences du programme Ségur.
- **Création d'une trame standardisée** pour le projet personnalisé avec des rubriques adaptées :
  - Informations générales (identité, référents, contacts).
  - Diagnostic et évaluation des besoins de l'usager.
  - Objectifs et actions planifiées.
  - Modalités de suivi et d'ajustement.
- **Définition des droits d'accès** en fonction des profils utilisateurs (éducateurs, direction, professionnels médicaux)
- **Interfaçage éventuel** avec d'autres logiciels métiers (notamment si un logiciel de gestion des projets personnalisés est déjà utilisé).

SENSIBILISATION ET FORMATION DES ÉQUIPES

Formation obligatoire pour tous les utilisateurs concernant :

- L'utilisation du DUI et la saisie du projet personnalisé.
- Les bonnes pratiques en matière de rédaction et de mise à jour des projets.
- La gestion des droits d'accès et le respect de la confidentialité (RGPD).

Ateliers pratiques pour tester l'outil et recueillir les retours des éducateurs.

Désignation de référents internes pour accompagner les équipes au quotidien.

Pendant : Déploiement et accompagnement du changement

Une fois les prérequis établis, le renseignement des projets personnalisés peut commencer. Cette phase doit être **progressive et accompagnée** pour garantir une appropriation optimale par les équipes.

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DU DUI POUR LES PROJETS PERSONNALISÉS

- **Phase pilote** sur un échantillon d'établissements ou de services.
- **Suivi rapproché des premières saisies** avec retour d'expérience des utilisateurs.
- **Ajustement des modèles de saisie si nécessaire** en fonction des retours des éducateurs.
- **Généralisation de l'usage** après validation des bonnes pratiques.

ACCOMPAGNEMENT ET SUPPORT CONTINU

- **Mise à disposition d'un support technique et fonctionnel** (référents internes, hotline, guides utilisateurs).
- **Organisation de permanences et de sessions d'échange** entre pairs pour partager les bonnes pratiques.
- **Intégration d'indicateurs de suivi :**
  - Nombre de projets personnalisés saisis dans le DUI.
  - Qualité et complétude des informations renseignées.
  - Temps consacré à la saisie et impact sur les pratiques professionnelles.

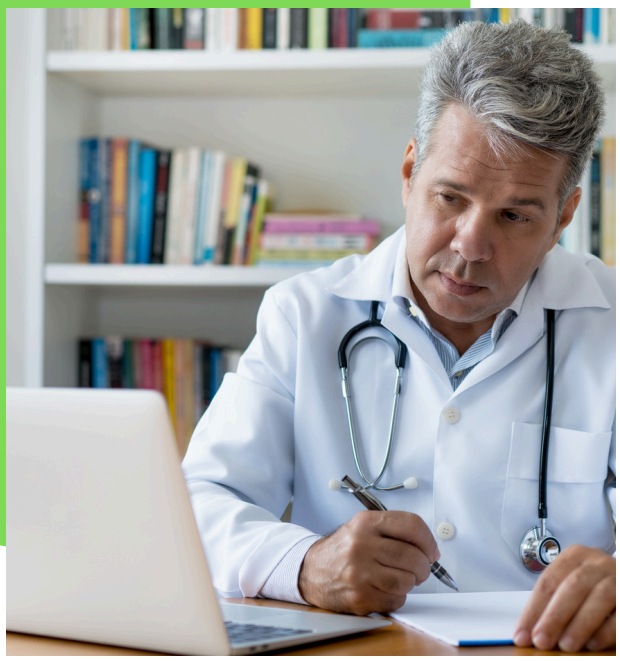

INTÉGRATION DU PROJET PERSONNALISÉ DANS LE PARCOURS DE L'USAGER

- Vérification que chaque usager dispose bien d'un **projet personnalisé saisi dans le DUI.**
- **Utilisation du DUI en réunion pluridisciplinaire** pour faciliter le suivi et l'actualisation des projets.
- **Interconnexion avec les autres services** (médico-social, soins, administratif) pour assurer la fluidité des informations.

Après : Évaluation et amélioration continue

Une fois le déploiement stabilisé, l'établissement doit mettre en place un **processus d'amélioration continue** pour garantir une utilisation optimale du DUI.

ÉVALUATION DES USAGES ET DES BÉNÉFICES

- **Analyse des indicateurs de performance** (taux de complétude des projets, satisfaction des utilisateurs, temps gagné).
- **Enquête de satisfaction auprès des éducateurs et des usagers** sur l'utilisation du DUI.
- **Analyse** des difficultés rencontrées et des besoins d'adaptation.

AJUSTEMENT ET ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

- **Amélioration de la trame** du projet personnalisé si nécessaire.
- **Optimisation des fonctionnalités du DUI** en lien avec l'éditeur du logiciel.
- **Mise en place d'une mise à jour régulière** des pratiques et des contenus.

PÉRENNISATION DES BONNES PRATIQUES

- **Intégration systématique du DUI** dans les nouvelles procédures d'accompagnement.
- **Formation continue et mise à jour** des compétences des utilisateurs.
- **Développement de nouveaux usages** autour du DUI (par ex. suivi des plans d'accompagnement, interopérabilité avec d'autres services numériques).

CONCLUSION

Le déploiement du **DUI référencé Ségur** pour le renseignement des **projets personnalisés** est une démarche progressive qui **nécessite une organisation rigoureuse, un accompagnement soutenu des équipes et une évaluation continue des usages.**

En amont, il est essentiel de préparer les équipes, paramétrer l'outil et sensibiliser les acteurs.
Pendant, le déploiement doit être progressif avec un support actif et une évaluation continue.
Après, un suivi rigoureux permettra d'améliorer les usages et de pérenniser l'outil.

Avec cette approche, l'établissement garantit une **meilleure appropriation du DUI** par les éducateurs et assure une **meilleure qualité de suivi des usagers**, dans une logique de **cohérence et de coordination des parcours.**

1

EN AMONT

- Définir un cadre stratégique clair et une gouvernance adaptée
- Configurer et personnaliser le DUI
- Former et sensibiliser les équipes
- Préparer l'organisation avant le déploiement

2

PENDANT

- Déploiement progressif du DUI
- Accompagnement renforcé des équipes
- Suivi par des indicateurs clés
- Intégration du projet personnalisé dans le parcours de l'usager

3

APRÈS

- Évaluer les usages et les bénéfices
- Faire évoluer le dispositif
- Pérenniser les bonnes pratiques
- Instaurer une dynamique d'amélioration continue